

# **COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE**

## **PROCES-VERBAL N°1**

### **DES 21 ET 22 DECEMBRE 2013**

**SAISON 2013/2014**

**Présents :**

Stéphane JUAN, Président de la CCA

Alain CORNICARD, Jacques DEMISELLE, Sylvain GILBERT, Marc LAMBERT, Philippe MARENC, Patrick RACHARD, Gil RAILLON, André TROESCH

**Assiste :**

Johan SOUMY

---

#### **1. INFORMATIONS FFVB/LNV**

- Compte rendu de l'Assemblée Générale de la LNV du 13/12/2013
- L'AG de la FFVB aura lieu les 14 et 15/02/2014 à Pleumeur-Bodou (22)
- A la demande de la CCF, toutes les commissions fédérales doivent présenter un budget de fonctionnement
- Lors du prochain Comité Directeur de la LNV, la CCA va proposer qu'en compétitions LNV, les indemnités d'arbitrage (1<sup>er</sup> arbitre, 2<sup>ème</sup> arbitre, juges de ligne et marqueur) soient réglées par le club recevant avant chaque rencontre.
- Il a été constaté une erreur dans le règlement financier de la Coupe de France amateur concernant les indemnités d'arbitrage. Les arbitres auraient dû recevoir 10 euros supplémentaires par match. En conséquence, les arbitres concernés percevront l'indemnité complémentaire lors du prochain de virement.

#### **2. AFFAIRES EN COURS**

- Courrier VOUILLE : Suite au courrier du club de Vouillé, la CCA demandera un complément d'information à l'arbitre des rencontres de Coupe de France Minimes
- Courrier ORANGE : La CCA ne constate pas de faute technique d'arbitrage ni de faute réglementaire quant à la gestion des désignations des arbitres. L'affaire est en cours d'instruction en CCDE
- Courrier AJACCIO : La CCA a pris acte de la décision de la Commission sportive de la LNV

#### **3. BILAN DES STAGES FEDERAUX**

- Stages F1 : 13 candidats reçus et 2 candidats ajournés
- Stages F2 : 9 candidats reçus et 2 candidats ajournés
- Stages F3 : 7 candidats reçus et 4 candidats ajournés (voir annexe)

#### **4. DESIGNATIONS ELITE**

- Le nombre de remplacements aux matchs « aller » est resté stable par rapport à la saison dernière
- 6 arbitres ont cessé leur activité d'arbitrage dans les championnats Elite pour diverses raisons
- La nouvelle formule sportive de ces championnats crée quelques difficultés pour effectuer les désignations de la 2<sup>ème</sup> phase (disponibilités des arbitres) et également sur les désignations futures des CRA

#### **5. PROPOSITIONS REGLEMENTAIRES DE LA CCA POUR L'AG 2014**

- Proposition de modification au Règlement Général de l'Arbitrage :
  - o Texte actuel : La date d'homologation de la licence doit être antérieure à la date de la première désignation en championnat (tous niveaux)
  - o Texte modifié : Pour arbitrer, la date d'homologation de la licence doit être **effective au moins 5 jours avant** la date de la première désignation en championnat (tous niveaux). La CCA ou la CRA concernée suspendront les désignations jusqu'à la régularisation de la situation
- Proposition de modification au Règlement Général de l'Arbitrage :
  - o Texte actuel : Tout arbitre licencié dans un club ou remplissant l'obligation d'arbitrage pour une équipe officiant dans les championnats organisés par la LNV ne pourra être désigné pour les rencontres de la poule concernée
  - o Texte modifié : Tout arbitre licencié dans un club ou remplissant l'obligation d'arbitrage pour **une des équipes d'un club participant** dans les championnats organisés par la LNV ne pourra être désigné pour les rencontres de la poule concernée
- Proposition de modification des indemnités d'arbitrage en championnat fédéral à partir de la saison 2014/2015 :
  - o Elite : de 33 euros à 35 euros
  - o N2 : de 29 euros à 30 euros
  - o N3 : de 26 euros à 27 euros
- Proposition de modification dans le tableau des indemnités d'arbitrage :
  - o Texte actuel : Indemnité complémentaire d'arbitrage match FFVB le dimanche après 17h00 : + 90 euros (réglée par la FFVB)
  - o Texte modifié : Indemnité complémentaire d'arbitrage match FFVB le dimanche **à partir de** 17h00 : + 90 euros (réglée par la FFVB)
- Proposition de modification de la formule permettant de calculer l'indemnité de déplacement sur les matchs couplés :
  - o Nouvelle formule :  $(A + B + C) \times 0,30$  euro/km

## **6. BILAN DES SUPERVISIONS**

- 82 supervisions réalisées dans les championnats LAM, LAF, LBM et EM
- Les désignations des supervisions ont été réalisées pour les championnats LNV. Dès la connaissance des play-offs Elite Masculins, des supervisions supplémentaires seront organisées
- Les remboursements des frais de déplacements des superviseurs se font aux frais réels dès lors que le voyage s'effectue en transport en commun. Ces superviseurs devront privilégier ce mode de transport

## **7. SECTEUR AFFINITAIRE**

La CCA sera présente lors de ces compétitions :

- Les finales FFSU Grandes Ecoles auront lieu du 08 au 10/04/2014 à Grenoble (38)
- Les finales FFSU « Elite » auront lieu du 20 au 22/05/2014 à Strasbourg (67)
- Les finales FFSU 4 x 4 auront lieu du 13 au 15/05/2014 : lieu à déterminer
- Les Championnats de France UNSS Cadets-Cadettes niveau excellence auront lieu du 11 au 13/02/2014 à Compiègne (60)

## **8. INTERNATIONAL**

- La CCA rencontre régulièrement des difficultés pour trouver des arbitres de réserve sur les matchs de Champions League en semaine. Elle remercie ceux qui ont pu se libérer en prenant un ou deux jours de congés pour satisfaire aux obligations imposées par la CEV
- Philippe MARENC est désigné sur le TQCM masculin du 03 au 05/01/2014 en Serbie
- Patrick RACHARD est nommé comme juge arbitre sur le TQCM masculin du 03 au 05/01/2014 en République Tchèque
- Patrick DEREGNAUCOURT est nommé comme juge arbitre sur le TQCM masculin du 03 au 05/01/2014 en Allemagne

## **9. BEACH**

- Les arbitres ont respecté les consignes de covoiturage
- Pour les Championnats de France, mis à part à St-Quay Portrieux, Valenton et Châtenay-Malabry, il n'y avait que 2 arbitres par terrain au lieu de 3 prévus initialement
- La CCA regrette que le juge arbitre du Tournoi de l'Ile de Ré n'a pas été remboursé de ses frais par l'organisateur comme le stipule le règlement. La FFVB a pris en charge cette indemnité en attendant que l'organisateur régularise sa situation
- Un tournoi international Zone Event (CEV) a eu lieu à Montpellier. L'organisateur ne voulant pas prendre en charge les frais des arbitres et du juge arbitre (cahier des charges CEV), la CCA a quand même encadrée cette compétition « à moindre frais » mais regrette que les organisateurs ne prennent pas conscience que le niveau minimum requis du corps arbitral fait partie intégrante de la qualité d'un tournoi
- Une réunion avec la Commission Central Beach a eu lieu le 09/12/2013 et s'est avérée très constructive afin de préparer la saison 2014

**10. INFORMATIONS DIVERSES**

- Trophée AFCAM (propositions) :
  - o Catégorie Elite : Benoit HORCHOLLE
  - o Catégorie Espoir : Damien KERMABON
  
- Tenue : le port de la nouvelle tenue est obligatoire à partir du 01/01/2014. Les arbitres ont été informés
  
- Frais de déplacements : il n'est plus nécessaire d'envoyer une fiche de remboursement de frais de déplacement pour toutes les rencontres gérées par la LNV et la CCS (FFVB). Le nom de l'arbitre sur la feuille de match fera foi. En cas de frais supplémentaires (en fonction des modalités de la compétition) les demandes de remboursement doivent toujours être envoyées accompagnées des justificatifs
  
- La mise à jour des documents de formation est en cours de réalisation. Celui concernant les marqueurs sera en ligne sur le site fédéral à l'attention des CRA après l'AG de la FFVB

Le Président de la CCA  
Stéphane JUAN

Le Secrétaire de Séance  
Philippe MARENC

**ANNEXE 1 : RESULTATS DES STAGES FEDERAUX F3 – 2013****STAGE F3 :**

BAIGNET Florence	Centre	Ajournée
BENSOUSSAN Franck	Côte d'Azur	Reçu
BRETON Kévin	Ile de France	Reçu
GARDES Nicolas	Languedoc	Ajourné
KANDYBINA Lioudmila	Haute Normandie	Ajournée
KHELLAF Frédéric	Provence	Ajourné
KRIEGEL Hervé	Alsace	Reçu
MAETZ Denis	Alsace	Reçu
MALATESTTE Jean-Marie	Aquitaine	Reçu
MAUNIER Jean-Fabrice	Rhône-Alpes	Reçu
ZGHEIB Joseph	Poitou-Charentes	Reçu